



# Communiqué

Plan climat

## Boisy, premier quartier zéro carbone

**Le chauffage des bâtiments est un enjeu central du Plan climat car il représente 60% des émissions directes de CO<sub>2</sub> à Lausanne. Afin de décarboner tous les bâtiments d'une zone, un projet pilote débutera au printemps 2024 au chemin du Boisy. Le réseau de chauffage à distance sera étendu et le réseau de gaz progressivement mis hors service. Les propriétaires de bâtiments sont associés à la démarche pour trouver le vecteur énergétique adapté à chaque situation. De plus, le déploiement du chauffage à distance dans le quartier de Maupas-Valency est également planifié pour raccorder une centaine de bâtiments.**

Après 50 années d'exploitation, le réseau de chauffage à distance du chemin du Boisy nécessite d'être intégralement remplacé. Cette situation est une occasion idéale pour tester le concept de chauffage «zéro carbone» prévu par la Municipalité dans le Plan climat lausannois. En parallèle à cette extension, qui débutera en 2024, le réseau de gaz du quartier sera mis hors service d'ici cinq ans, afin de basculer l'ensemble des bâtiments vers des sources de chaleur 100% renouvelables.

«Le chemin du Boisy constitue un projet-pilote inédit pour la Ville de Lausanne. Il s'agit du premier quartier dans lequel nous pouvons planifier, à échéance de cinq ans, le retrait total du réseau de gaz et ainsi nous donner les moyens de décarboner complètement le chauffage de tous les bâtiments de ce quartier, comme le prévoit le Plan climat lausannois», explique Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne.

Dans le quartier du Maupas-Valency, une conduite principale sera réalisée pour alimenter une centaine de bâtiments. Après consultation des propriétaires, plus d'un tiers se sont déjà montrés favorables au projet. Ces travaux seront accompagnés du renouvellement des réseaux d'électricité et d'eau. Afin de mener à bien ces deux projets, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de 27,2 millions de francs, soumis à l'approbation du Conseil communal.

Afin de soutenir les propriétaires immobiliers dans cette transition, la Ville de Lausanne a mis en ligne, il y a quelques mois déjà, un cadastre thermique, sur son guichet cartographique, qui indique l'évolution du chauffage à distance et les vecteurs énergétiques recommandés pour chaque bâtiment. Les Services industriels de Lausanne (SIL) prennent actuellement contact avec eux pour leur proposer un accompagnement personnalisé et examiner la situation de leur immeuble. En effet, seuls les bâtiments disposant d'un besoin en chaleur élevé et situé dans un tissu urbain suffisamment dense peuvent être raccordés au réseau de chauffage à distance. Selon la situation, des pompes à chaleur ou du solaire thermique sont plus adaptés.

### Pour rappel

La Ville Lausanne a fait œuvre de pionnier en 1934 en créant le premier réseau de chauffage à distance pour exploiter la chaleur issue des installations électriques de Pierre-de-Plan pour chauffer l'hôpital voisin. Régulièrement étendu et entretenu, ce réseau permet aujourd'hui de couvrir environ 27% des besoins en chaleur de Lausanne. Le reste de la chaleur à Lausanne est fournie à 35% par le gaz, 35% par le mazout et 3% par l'électricité (pompes à chaleur, radiateurs) et d'autres vecteurs énergétiques (bois, solaire thermique).



Le chauffage à distance est actuellement approvisionné à plus de 60% avec de l'énergie d'origine renouvelable (notamment grâce à Tridel et la STEP). D'ici 2035, il deviendra 100% renouvelable grâce au développement de diverses infrastructures en hydrothermie, géothermie, centrale à bois, etc. et couvrira 75% des besoins de chaleur d'ici 2050. Le 25% restant sera assuré par des installations décentralisées, telles que pompes à chaleur, solaire thermique, etc. La majorité du réseau de gaz aura été mis hors service, afin d'éviter d'avoir deux réseaux en parallèle, et une petite partie sera conservée et approvisionnée en biogaz.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/cad2050](http://www.lausanne.ch/cad2050)

Cadastre thermique <https://map.lausanne.ch/s/i25n>

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**

Lausanne, le 24 novembre 2023